

ANTI-REPRESION

Petit récapitulatif de la caisse de soutien des shlag-panthers et autres bras-cassés

Une caisse plutôt informelle et affinitaire qui s'est (re)mise en place à Montpellier il y a quelques années, dans l'urgence provoqué par un déferlement de procès qui s'est abattu sur les copines et copains dans la région, suite à de nombreuses arrestations, souvent pour des délits mineurs, mais prenant de l'importance de par leur accumulation et leur caractère politique. Bref rappel en nous concentrant sur les plus actuelles pour lesquelles nous avons toujours besoin d'argent:

La plus importante en ce moment est l'affaire de Sumène:

Dans le courant du mois d'octobre de l'année 2013 **deux personnes ont été jugé à Alès dans le Gard pour avoir participé à empêcher un internement d'office en psychiatrie** l'été précédent dans le village de Sumène. Officiellement **ils sont accusés d'entrave à l'assistance d'une personne en danger, ainsi que, pour l'un des deux, d'outrage à agent** Ils ont écoper chacun d'une peine de six mois de sursis et de deux cents dix heures de travaux d'intérêt généraux... A quoi se rajoutent en tout 2500 € d'amendes, de dommages et intérêts et de frais divers... ! Les deux se sont pourvus en appel au mois de mars 2015... Et ils ont pris encore plus cher!

-1 an de prison ferme (sans mandat de dépôt), 1 an de prison avec sursis, 2 ans de mise à l'épreuve et d'obligation de travailler pour l'un.

-6 mois de prison avec sursis et 210 heures de travaux d'intérêt généraux pour l'autre.

-A quoi se rajoutent désormais 3500euros d'amendes etc.

Il y a ensuite deux personnes condamnés pour refus de signalétique, fichage ADN, qui s'étaient fait arrêter avec deux autres personnes en rentrant chez eux, la nuit après une manif à Montpellier en réaction à l'assassinat de Rémi Fraisse par la police. On leur reprochait d'avoir fait des tags mais rien n'a été prouvé. **L'un d'eux a passé une nuit en taule à Villeneuve.**

-Un stage de citoyenneté payant, 250 euros chacun.

Une personne qui s'était faite tabasser par la police lors d'un Baletti (danse trad occitane), à Montpellier en 2013, parce qu'elle ne voulait pas se laisser arrêter. Cela avait provoqué la colère d'autres personnes qui avaient attaqué la voiture qui devait l'emmener. **Elle était accusé de rébellion avec violence.** Lors du procès il avait été reconnu qu'elle n'avait pas pu être violente et donc elle s'en était sortie avec **40 heures de TIG**. Mais les flics ont fait appel en réclamant des dommages et intérêt... qui leur ont été accordés:

-1500 euros de D.I.

Pour finir il y a toujours une personne qui s'était faite arrêté au carnaval des gueux 2013 pour bris de vitrine qui a pris **un mois ferme** et qui attend toujours que cette peine soit aménagé.

-Donc certainement soit du bracelet électronique, soit des jours-amende, soit des TIG.

Ainsi qu'une personne condamné pour vol qui s'est arrêté avant la fin de ses TIG.

-3 mois fermes non aménageables mais sans mandat de dépôt immédiat, c'est à dire qu'ils peuvent tomber n'importe quand.

-Donc besoin aussi de sous pour les mandats etc.

Et, juste pour rappel, 3 personnes condamnés pour vol de carburant.

-3 semaines de prison ferme pour l'un qu'il avait purgés direct après sa GAV en préventive.

-105 heures de TIG pour les deux autres que l'un a déjà purgé et que l'autre va bientôt faire.

Voilà voilà. Ce dimanche 5 avril il y a une cantine de soutien avec après midi Rap (DJ's, Open Mic) à l'Étuve à Pont d'Hérault et il y aura régulièrement d'autres trucs organisés, notamment à l'Étuve et au Barricade à Montpellier.

Nous avons besoin de sous pour payer tout ça... et d'énergie, de solidarité et d'enthousiasme pour ne pas étouffer complètement dans ce monde de merde... pour recommencer encore et encore à l'emmerder...

Pour que le désir d'un monde sans juges, sans flics, sans gestionnaires ne s'évanouisse pas dans les abîmes de peur, de résignation, de déprime et d'indifférence...!

Feu aux prisons, mort à la mort!